LES COMMISSIONS DE TRAVAIL DES MUTUELLES, DE LA RETRAITE ET DES ALLOCATIONS FAMILIALES INSTALÉES HIER

Tayeb Louh plaide pour la stabilité et la continuité

Une semi-tripartite se tiendra en juin prochain, laisse-t-on entendre de source proche du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. A l'ordre du jour de cette rencontre, «l'évaluation et la validation» des travaux des deux groupes de travail, qui ont porté sur la mutuelle des œuvres sociales, les allocations familiales et le volet relatif à l'abrogation du dispositif de départ à la retraite sans condition d'âge.

Photo : Samir Sid

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - C'est en présence du premier responsable du département du Travail, du secrétaire général de l'UGTA et des chefs de cinq organisations patronales qu'il a été procédé à l'installation des groupes de travail des trois commissions devant débattre des recommandations de la dernière tripartite.

Il s'agit des commissions «mutuelles des œuvres sociales», «abrogation de départ à la retraite sans condition d'âge» et «allocations familiales».

La quatrième commission, relative au Pacte national économique et social, verra le jour au niveau du Premier ministère, alors que ses recommandations doivent atterrir sur le bureau du Premier ministre avant la fin de l'année 2010.

Concernant les travaux des deux commissions «mutuelles des œuvres sociales» et «allocations familiales», M. Louh dira, dans son intervention lors de cette cérémonie d'installation des groupes de travail, que le date butoir a été fixée à fin février pour la commission «mutuelles» et à fin avril pour la commission «retraite». Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a, également, longuement commenté les conclusions des travaux de la 13e tripartite, qui s'est tenue les 2 et 3 décembre derniers. Il fera savoir, au sujet de l'abrogation de l'ordonnance 97-13 du 31/05/ 1997 portant départ à la retraite sans condition d'âge, que «son abrogation sera d'un apport capital pour notre pays à moyen et long terme».

Mais d'une manière générale, le premier responsable du département du Travail a mis en exergue les retombées des conclusions de cette tripartite, déclarant que «nous défendons la dimension sociale de nos actions économiques». En d'autres termes, M. Tayeb Louh n'y est pas allé par quatre chemins pour plaider «la stabilité et la continuité» des actions jusque-là menées dans le double domaine économique et social.

D'ailleurs, il rappellera à l'assistance «l'importance des mesures économiques et sociales prises lors de la dernière tripartite, qui consistent notamment à encourager la production nationale, lutter contre le chômage et protéger les équilibres du système de sécurité sociale à travers la diversification de ses sources de financement».

A ce propos, des observateurs n'ont pas hésité à souligner que M. Tayeb Louh incarne désormais «la tendance sociale» au sein de son parti.

Un commentaire qui intervient au moment où d'autres hauts cadres du FLN, dont des ministres en activité, qualifiés de néo-libéraux, n'ont pas hésité, lors de la dernière réunion du conseil national du parti, «à intervenir et à plaider auprès du secrétaire général du parti l'urgence de peser de tout son poids pour changer certaines dispositions socio-économiques contenues dans la loi de finances complémentaire et consacrées par la loi de finances pour 2010».

Nos sources citent, notamment, les dispositions 51/49 portant participation dans le capital des entreprises nouvellement créées.

A. B.

CONFÉRENCE DU LNG 16 À ORAN

Retard dans la livraison du CCO

La livraison du Centre des conventions d'Oran (CCO), principale structure devant abriter la conférence du LNG 16 qui se tiendra du 18 au 21 avril 2010, ne pourra intervenir à la fin du mois de décembre, comme annoncé depuis des mois.

Le ministre de l'Energie et des Mines, qui suit, régulièrement, l'avancée des préparatifs de cette mégaconférence internationale à travers des visites et des rencontres mensuelles, avait fixé la date de livraison du CCO au 31 décembre 2009.

Or, on devrait en être très loin, d'autant plus que la prochaine visite du ministre à Oran, dans ce cadre précis, ne devrait intervenir qu'à la mi-janvier, l'impasse sur celle du mois de décembre étant avérée.

Un coup dur pour les autorités locales, qui bénéficient de tous les moyens, surtout financiers, pour que ce rendez-vous d'Oran soit un succès, mais également pour la société espagnole réalisatrice du CCO et qui mobilise, aujourd'hui, 2 500 ouvriers, dont une bonne partie de nationaux, pour les tâches d'exécution.

Pourtant, de nombreux observateurs laissaient apparaître, en aparté, moins d'optimisme que le ministre, expliquant même qu'il faudrait attendre fin janvier, voire début février, pour la réception du CCO, avec tout ce que cela sous-entend pour les simulations techniques d'un tel ouvrage.

Ce projet, d'un montant de 400 millions d'euros, comprend un palais des congrès avec un auditorium de 3 000 places, plusieurs salles pour les sessions, un restaurant de 2 000 couverts, un palais des expositions et un hôtel 5 étoiles de 296 chambres au label «Méridien».

L'autre entorse au calendrier fixé par le ministre et les responsables locaux est celle de la réception de la double trémie d'Es-Seddikia, très stratégique pour assurer une bonne fluidité de la circulation aux abords du CCO.

En effet, bien que le wali ait annoncé l'ouverture de la partie inférieure de cet ouvrage début Janvier, l'ensemble ne pourra être réceptionné que vers la fin mars. Là encore, c'est une date — de trop — reculée parce que la société chargée d'aménager le rond-point et un jet d'eau a besoin d'un délai de deux mois.

Il est clair qu'à sa prochaine visite, le ministre de l'Energie et des Mines aura un constat réel à faire avec les autorités locales, qui font de la mise à niveau de la ville d'Oran une opération de «marche forcée».

Fayçal M.

RECHERCHE ET SAUVETAGE MARITIME

Des ports algériens s'équipent en remorqueurs émiratis

Les entreprises portuaires d'Alger, d'Arzew et de Skikda ont signé, hier, des contrats avec la société navale émiratie Grandweld Dubai (filiale du groupe Gulf Marine Maintenance and Offshore Service Company).

D'un montant de plus de 80 millions d'euros, ces contrats portent sur l'acquisition de trois remorqueurs d'une puissance de traction de 130 tonnes destinés à la couverture de l'ensemble de la côte algérienne dans le cadre du Service national de recherche et sauvetage maritime (SAR/M).

Quant aux délais de livraison de ces remorques dont le coût unitaire est de l'ordre de 27 millions d'euros, ils sont de 26 mois pour le port de Skikda, 29 mois pour celui d'Arzew et de 31 mois pour le port d'Alger.

Ces contrats sont financés sur la base d'une convention conclue avec le Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour l'octroi d'un crédit à des conditions avantageuses couvrant 85 % du montant de chaque contrat.

Dans ce sens, un appel à manifestation d'intérêt sera lancé pour choisir un partenaire professionnel en vue d'assister, sous forme de partenariat, ces trois entreprises à travers leur nouvelle entité commune (filiale).

Ce partenaire professionnel sera chargé d'organiser et de mettre en conformité les moyens opérationnels aux règles et conditions nationales et internationales devant permettre à l'Algérie de renforcer de manière efficiente le SAR/M.

C. B. / APS

Photo : D. R.